



Inscription aux cours d'allemand Année 2022/2023

Partie obligatoire

NOM : _____

PRENOM : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____@_____

Date de naissance : ___ / ___ / _____

Partie facultative

Langue maternelle : _____

Profession / niveau scolaire :

Pourquoi apprenez-vous l'allemand ?

Comment nous avez-vous connus ?

Réservé à l'administration

Cours : _____

Jour : _____

Année - Session 1 - Session 2

N° d'inscription : 

Réduction : -10 % -20%
étudiant

Demandeur d'emploi

Montant : _____

Payé le : _____

Paiement par : _____

Remarques :

- Les frais de cours sont à régler lors de l'inscription et au plus tard avant le premier cours et ne sont pas remboursables.
- Les manuels ou livres utilisés en cours sont à la charge de l'élève.
- L'âge minimum pour les cours hebdomadaires (hors cours enfants/jeunes) est de 15 ans.
- L'utilisation de la bibliothèque est comprise dans l'inscription (voir conditions générales d'utilisation).
- Tarif familial : 20 % de réduction sur le prix le moins élevé à partir de la deuxième personne d'une même famille (pour les cours hebdomadaires à l'année, et 10 % de réduction pour les cours à la session) dans la limite de deux réductions par famille.
- Les personnes inscrites à plusieurs cours bénéficient d'une réduction de 20 % sur le deuxième cours à l'année (le moins cher), et de 10 % sur le deuxième cours à la session (le moins cher).
- Formation professionnelle continue : des conditions supplémentaires s'appliquent selon la convention de formation signée entre les parties.
- En cas de force majeure, la Maison de Heidelberg se réserve le droit d'annuler une séance sans rattrapage ou de poursuivre les cours à distance.
- En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales, la présentation d'un pass sanitaire valide peut être exigée à tout moment afin d'accéder aux cours. Aucun remboursement n'est possible si vous ne pouvez pas fournir ce document.
- La Maison de Heidelberg se réserve le droit d'annuler un cours pendant le premier mois ou à la fin de la première session, si le nombre d'élèves inscrits est insuffisant. L'inscription sera alors valable pour un autre cours adapté ou transformée en inscription à la session en tenant compte des heures déjà assurées.
- Toute personne inscrite à un cours d'allemand s'engage à respecter le règlement intérieur.
- La Maison de Heidelberg est ouverte à toute la population sans distinction d'âge, de sexe, de genre, d'orientation sexuelle, de capacités physiques ou mentales, d'origine, de religion et de nationalité. Il ne pourra être toléré aucun comportement agressif, aussi bien en parole qu'en geste, ainsi que des comportements ou attitudes basés sur l'exclusion de l'autre.

J'accepte les conditions générales ci-dessus (merci de cocher).

J'accepte d'être inscrit-e à la newsletter sur le programme des manifestations culturelles.

Date : ___ / ___ / _____

Signature :